



Rouffiac
des Corbières

COMMUNE DE ROUFFIAC-DES-CORBIÈRES

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 09/10/2026.

Convoqué le vendredi 2 octobre 2026, le conseil municipal de la commune de Rouffiac – des – Corbières, s'est réuni en mairie salle du conseil municipal, le vendredi 9 octobre 2026 à 09h00, sous la Présidence de Monsieur GUICHOU Franc, Maire.

Présents : BURGAT Ludovic, COMBRES Jean-Louis, COMBRES Patricia, FALK Marlène, GUICHOU Franc, SOLA Sébastien, VANDENABEELE Delphine.

Secrétaire de séance : VANDENABEELE Delphine.

NUMERO	OBJET	DÉCISION
DE_040_2026	Désignation du secrétaire de séance.	APPROUVÉE
DE_041_2026	Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 11 septembre 2026.	APPROUVÉE
DE_042_2026	Création d'un poste d'agent de maîtrise principal pour avancement de grade.	APPROUVÉE
DE_043_2026	Validation du devis de l'entreprise MACONNERIE GENERALE PERALTA pour la réfection de la toiture de la maison de l'ancienne école.	APPROUVÉE
DE_044_2026	Demande de subventions pour la réfection de la toiture de la maison de l'ancienne école.	APPROUVÉE
DE_045_2026	Demande de financement à long terme auprès du Crédit Agricole du Languedoc pour la réfection de la toiture de la maison de l'ancienne école.	APPROUVÉE
DE_046_2026	Décision modificative du budget principal M57 - Ouverture de crédits budgétaires pour les travaux de réfection de la toiture de la maison de l'ancienne école.	APPROUVÉE
DE_047_2026	Demande de subventions au titre du programme LEADER pour le projet : « Restauration de la fontaine du village » et approbation du plan de financement prévisionnel.	APPROUVÉE
DE_048_2026	Demande de subventions pour la restauration de la fontaine du village.	APPROUVÉE
DE_049_2026	Demande de subventions pour l'aménagement du parking de l'ancienne cave coopérative, le marquage au sol et la signalisation du village.	APPROUVÉE
DE_050_2026	Décision modificative du budget principal M57 - Régularisation d'imputation budgétaire relative à une subvention de la Région (dossier d'accessibilité).	APPROUVÉE
DE_051_2026	Prise en charge exceptionnelle du ramonage et du contrôle du conduit du poêle du logement communal : (11 rue de la liberté).	APPROUVÉE
DE_052_2026	Mise en location du local communal « anciennement encombrants ».	APPROUVÉE



Affichage au public en date du 12/10/2026.